

NORME  
INTERNATIONALE

ISO  
17892-1

Première édition  
2014-12-01

AMENDEMENT 1  
2022-05

---

---

**Reconnaissance et essais  
géotechniques — Essais de laboratoire  
sur les sols —**

Partie 1:  
**Détermination de la teneur en eau**

**AMENDEMENT 1**

*Geotechnical investigation and testing — Laboratory testing of soil —  
Part 1: Determination of water content*

*ISO AMENDMENT 1 Amd 1:2022*

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/373f11dd-da6d-46eb-b8b5-35f72a744c3e/iso-17892-1-2014-amd-1-2022>



Numéro de référence  
ISO 17892-1:2014/Amd.1:2022(F)

© ISO 2022

iTeh STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)

[ISO 17892-1:2014/Amd 1:2022](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/373f11dd-da6d-46eb-b8b5-35f72a744c3e/iso-17892-1-2014-amd-1-2022)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/373f11dd-da6d-46eb-b8b5-35f72a744c3e/iso-17892-1-2014-amd-1-2022>



**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2022

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8  
CH-1214 Vernier, Genève  
Tél.: +41 22 749 01 11  
E-mail: [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Web: [www.iso.org](http://www.iso.org)

Publié en Suisse

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir [www.iso.org/directives](http://www.iso.org/directives)).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir [www.iso.org/brevets](http://www.iso.org/brevets)).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir [www.iso.org/avant-propos](http://www.iso.org/avant-propos).

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 182, *Géotechnique*, en collaboration avec le comité technique CEN/TC 341, *Reconnaissance et Essais géotechniques*, du Comité européen de normalisation (CEN) conformément à l'Accord de coopération technique entre l'ISO et le CEN (Accord de Vienne).

Une liste de toutes les parties de la série ISO 17892 est donnée sur le site web de l'ISO.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse [www.iso.org/fr/members.html](http://www.iso.org/fr/members.html).



# Reconnaissance et essais géotechniques — Essais de laboratoire sur les sols —

## Partie 1: Détermination de la teneur en eau

### AMENDEMENT 1

5.2.6 à 5.2.8

Remplacer les paragraphes par les suivants:

Si un récipient muni d'un couvercle est utilisé, celui-ci doit être immédiatement remis en place et l'échantillon d'essai et le récipient doivent pouvoir refroidir à la température ambiante avant d'être pesés.

Si le récipient n'a pas de couvercle, laisser l'échantillon et le récipient refroidir à la température ambiante et peser dans l'heure qui suit le retrait de l'échantillon de l'étuve, ou placer l'échantillon et le récipient dans un dessiccateur pour les refroidir et les garder secs, afin de les peser plus tard.

NOTE Les balances sont susceptibles de commettre de petites erreurs lors de la pesée d'articles chauds, en raison des courants de convection créés par le chauffage localisé de l'air autour de la balance.

La masse du récipient,  $m_2$ , du couvercle et de l'échantillon d'essai séché doit être déterminée.